



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2021

RAPPORT MORAL

Chèr.e.s adhérent.e.s et collègues,

En raison de la pandémie et des restrictions sanitaires, notre assemblée générale de l'année 2021 permettant de valider les comptes 2020 ainsi que le budget prévisionnel 2021 ne pourra pas se tenir comme habituellement à la salle ASCE.

En effet, nos statuts imposent de tenir une assemblée générale avant fin juin 2021. En concertation avec les membres du comité directeur, il a été décidé de retenir un format identique à celui choisi pour l'assemblée générale 2020. Ainsi, vous recevez l'ensemble des documents retraçant nos activités et nos comptes financiers par courrier électronique pour approbation dans le bulletin de vote joint.

Le comité directeur a également décidé cette année de dissocier la tenue de l'assemblée générale de celle de l'élection des membres du bureau. Cette élection peut avoir lieu au cours de l'année et le comité directeur prend le pari de pouvoir réaliser un événement fédérateur sur le site du Cerema à la rentrée de septembre.

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le bulletin de vote par courrier affranchi ou le déposer au bureau de la permanence avant le 30 juin 2021 (voir modalités sur bulletin).

Je compte sur votre compréhension.

Le Président
Lucas RIVOIRARD

Bilan de l'année 2020

Cette année 2020 a vraiment été particulière. Entre les confinements, les mesures sanitaires et les déconfinements nos activités au sein de le l'ASCE ont été très largement impactées. Nous n'avons pas pu nous investir et nous retrouver pour partager, au sein de la vie associative, des activités ou participer à des moments de convivialité tant dans le domaine du sport, de la culture et de l'entraide. Sachez que chacun des membres du bureau et moi-même mettons tout en œuvre pour poursuivre la mission qui nous incombe et vous proposez des activités dès que possible.

Avec ce troisième déconfinement, le deuxième semestre 2021 va bientôt commencer, et sera sans nul doute beaucoup plus riche en activités et en projets. Pour continuer à partager, découvrir et avoir le plaisir de se retrouver en toute convivialité, je vous invite à renouveler votre adhésion à l'ASCE 33 CEREMA pour 2021 (oui il n'est pas trop tard !). Le montant de la cotisation annuelle reste inchangé à 20 € pour les actif.e.s et les actif.e.s libéré.e.s et 30 € pour les membres extérieurs.

Toutes ces actions prennent du temps à organiser et nous attachons un grand intérêt à les poursuivre. Je tiens d'ailleurs à souligner le mérite qui revient aux membres du comité directeur pour leur engagement et leur disponibilité. Pour continuer cette aventure humaine, il faudra encore une fois que de nouvelles forces vives intègrent notre association pour poursuivre nos actions ou innover avec de nouveaux projets. Plus nous serons et plus légères seront les tâches à accomplir.

N'hésitez donc pas à faire acte de candidature dès maintenant ou lorsque vous recevrez les invitations en amont de l'élection des membres du bureau.

Organisation et fonctionnement de l'association

Notre association est fédérée depuis 1973 par la FNASCE, association reconnue d'utilité publique, et compose l'union régionale des ASCE d'Aquitaine - URASCE - au même titre que les ASCE33, ASCET 64, ASCE24 et ASCE40.

Au niveau local notre ASCE est régie par une convention signée avec le Cerema SO laquelle précise les moyens matériels et financiers mis à disposition de l'ASCE33Cerema pour fonctionner dans de bonnes conditions. Une convention signée avec l'IGN permet à ses agents d'accéder aux services proposés par notre association en tant que membre actif.

Historiquement, notre ASCE est physiquement présente sur les deux sites du Cerema SO (Bordeaux et Toulouse) ce qui explique la présence de deux bureaux directeurs locaux distants, mais formant une seule entité.

Le comité directeur de l'ASCE33Cerema 2020 est composé de 17 élus, avec cette année une nouvelle présidence, Christophe Simonet ayant passé le relais à Lucas Rivoirard. Nos plus sincères remerciements à Christophe pour avoir d'une part assuré une présidence très appréciée tant par l'ensemble des adhérents que par les membres du bureau directeur, et d'autre part apporté une aide précieuse et confortable dans ma prise de fonction à la tête de l'association.

Pour assurer le fonctionnement quotidien de notre association, l'ASCE dispose d'un bureau de permanence basé sur le site de Caupian. Les tâches afférentes sont assumées par Véronique Radjou qui nous a rejoints en mars 2020.

Nos effectifs 2020

Le nombre d'adhérents à l'ASCE33Cerema est en très légère baisse par rapport à l'année précédente, avec 232 membres qui se répartissent de la façon suivante :

- 145 actifs Cerema, sites de Bordeaux et Toulouse confondus ;
- 25 actifs IGN ;
- 15 actifs SNUM (service informatique du ministère hébergés sur Caupian) ;
- 40 retraités ;
- 7 extérieurs.

Une campagne de relance a été lancée en mai 2021 pour que les adhérents de 2019 et 2020 n'ayant pas repris leur carte puissent le faire.

Les événements marquants de l'année 2020 concernant l'ASCE33Cerema (Toulouse et Bordeaux) :

- Réalisation d'une plaquette présentant les activités de l'ASCE à destination des membres.
- L'opération « gourde inox », lancée par Cathy Charmes et relayée par Nathalie Daix sur le site toulousain, qui a connu un franc succès avec plus d'une centaine de gourdes distribuées, deux sites confondus (Toulouse et Bordeaux).
- L'Arbre de Noël : pour rappel, l'ASCE se positionne en tant que maître d'œuvre du CLAS dans l'organisation de cette opération. Pour le Cerema SO et le SNUM, 107 enfants âgés de moins de 13 ans ont bénéficié de la dotation ministérielle de 40 €/enfant.
- Cette année encore, nos adhérents ont montré un fort intérêt pour les séjours en unité d'accueil avec 167 demandes dont 28 % ont été attribués par la FNASCE, marquant ainsi l'augmentation progressive constatée depuis 2017, notamment au niveau des séjours attribués.

En ce qui concerne le site de Bordeaux, je soulignerai notamment :

- L'élection de deux nouveaux membres au comité directeur : Christophe Nunes et Jean-Marc Trottier.
- Les prestations de services toujours aussi appréciées :
 - La mise à disposition de notre salle associative le week-end,
 - La mise à disposition de matériel : remorque, bricolage et jardinage. À ce titre je rappelle la mise ne place d'un site de partage solidaire de matériel (cf site web ASCE).
 - Le prêt de matériel de ski dont la gestion est assurée par notre ami Hervé Lucq depuis de nombreuses années.
 - Les commandes des achats groupés : vins, veau, volailles, panier légumes, fromages en privilégiant les circuits courts et les producteurs locaux.

- Les principales manifestations :
 - Concours national de dictée, organisée au niveau local par Cathy Charmes et Christophe Nunes
 - Concours national de scrabble et de mots croisés
 - Cours de cuisine et de pâtisserie.
 - La mise à disposition d'un mobile home dans le camping étoilé La Chapelle-Argelès-sur-Mer (21) sur la période d'avril à septembre, qui a pu bénéficier à treize de nos adhérents et leurs familles. Néanmoins, nous n'avons pas pu couvrir l'ensemble du linéaire malgré des offres tarifaires très attractives.

En ce qui concerne le site de Toulouse, les faits marquants de l'année sont :

- Un service de prêt de matériel de jardinage et de bricolage, ainsi que du fourgon, très sollicité.
- Les groupements d'achat, très appréciés par nos adhérents, avec souvent deux sessions de commande pour les viandes, vins, champagnes, chocolats et tout au long de l'année des commandes de gâteaux et parfums.

Un levier entraide et solidarité étonnamment peu sollicité

En ce qui concerne notre volet Entraide et le soutien à nos adhérents les plus démunis, nous avons cette année encore été très peu sollicité. Je tiens donc à rappeler que notre association a également vocation à venir en aide aux collègues qui se retrouvent en situation de précarité passagère. Pour ce faire, nos actions de solidarité sont menées, dans la limite de nos moyens et de nos compétences, en étroite collaboration avec notre assistante sociale Mme Levallois : aide financière, offre de séjour (en complément du programme national de séjour gratuit géré par la FNASCE), facilités d'accès à nos activités... N'hésitez donc pas à nous solliciter pour plus d'informations à ce sujet ou à contacter l'assistante sociale.

En conclusion

Je tiens à conclure ce rapport moral en vous remerciant de votre fidélité et de votre confiance. Je remercie tous les acteurs de l'association, les membres du comité directeur et les salariés pour leur investissement quotidien, ainsi que les adhérents et les partenaires qui ont permis cette année encore d'atteindre nos objectifs.

Dans ce contexte, afin de ne pas obérer le futur, nous devons nous adapter au changement et je suis convaincu que nous avons cette capacité d'adaptation. Nous devons vous accompagner vers une vie normale, et ensemble, en poursuivant notre action, construire ce nouvel avenir.

Pour terminer, je vous invite à consulter régulièrement nos sites internet FNASCE et ASCE33Cerema ainsi que notre compte Facebook. Vous y trouverez toutes les actualités nationales, régionales et locales et autres informations utiles sur nos services.

Alors, n'hésitez pas à profiter de votre ASCE, de sa proximité et de ses services. Nous comptons sur vous !

Ce rapport moral ne saurait exister sans vous toutes et tous et toutes les actions que vous réalisez au quotidien.

Merci à vous pour votre investissement !

Le Président
Lucas Rivoirard